



Communiqué de presse du 15 mars 2018

Malgré les engagements de certains d'entre eux devant les médias, les patrons genevois de la SSE et du GGE refusent de négocier toute limitation du travail temporaire

Malgré la précarisation rampante de conditions de travail sur les chantiers, les patrons refusent de négocier une augmentation du pouvoir d'achat des maçons

En réponse à ce mépris extraordinaire, les syndicats bloquent aujourd'hui plusieurs chantiers sur le canton et exigent un retour immédiat de la SSE et du GGE à la table des négociations

La convention nationale (CN) qui expirera à fin 2018 fait l'objet d'une attaque d'une brutalité inouïe de la part du président de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE), Gian-luca Lardi, qui revendique ni plus ni moins : une baisse de salaire pour les travailleurs âgés ou sortant de formation, une augmentation du temps de travail jusqu'à 50 heures par semaine, et la remise en question de la retraite à 60 ans. Cette dernière revendication est une véritable déclaration de guerre aux maçons pour qui la retraite anticipée représente une avancée sociale historique et une juste contrepartie à la pénibilité de leur travail. En terme de brutalité, les patrons genevois ne sont pas en reste, à la différence près que leur discours est moins direct, plus policé que celui de leurs instances nationales.

Partenariat social à Genève en danger, à qui la faute ?

Depuis des années maintenant, les syndicats dénoncent, entre autres, les effets pervers du travail temporaire abusif : diminution des emplois stables, précarisation des travailleurs en termes de salaires et d'accès à la retraite anticipée, report des coûts sur la collectivité lors des périodes de chômage pendant la mauvaise saison etc. Alors que des collectivités publiques, comme la commune de Vernier par exemple, ont décidé de travailler de concert avec les syndicats pour limiter cette forme de travail précaire à 10% sur les chantiers, les patrons genevois persistent à refuser de négocier une solution conventionnelle. Pire encore, alors que certains d'entre eux, comme l'entreprise D'Orlando, membre important du comité de la section locale de la SSE, déclare par voie de presse vouloir finalement négocier avec les syndicats, ils font soudainement volte-face par la voix de leur président, Pierre-Alain L'Hôte, et leur claquent définitivement la porte au nez. Drôle de conception du partenariat social pour ces champions du double discours ! D'un côté, on pleurniche dans les médias que les syndicats ont durci leurs pratiques et que le partenariat social n'est plus ce qu'il était ; de l'autre, on spolie, on presse, on divise, on licencie à tour de bras les travailleurs en refusant toute négociations avec leurs représentants.

Augmentation du travail temporaire, baisse du pouvoir d'achat, mais aussi mise en danger des travailleurs et attaques en règle des droits syndicaux...

La question du travail temporaire est un problème extrêmement important puisque, utilisé massivement, il réduit encore fortement les chances, pour les travailleurs âgés, de retrouver un emploi en contrat fixe et accentue ainsi les risques, pour eux, de ne pas pouvoir, à terme, remplir les conditions d'octroi de la retraite anticipée à 60 ans. Mais d'autres points sont sources de graves difficultés pour les maçons. La baisse de leur pouvoir d'achat tout d'abord : depuis 4 ans maintenant, ils n'ont pas vu la moindre augmentation figurer sur leurs fiches de salaire alors que les prix à la consommation ou encore les loyers, eux, augmentent constamment. Sur ce point encore, les patrons se montrent inflexibles. Alors qu'ils ne cessent d'engendrer de faramineux bénéfices, ils refusent toutes négociations sur le versement d'une participation à la prime d'assurance maladie de leurs employés comme l'ont revendiqué ces derniers lors de leur AG du 19 octobre. Si les négociations concernant les salaires se déroulent au niveau national, il n'en demeure pas moins que les représentants patronaux auraient eu tout le loisir d'ouvrir des négociations avec les syndicats sur une telle participation à Genève où, comme chaque un-e le sait, les primes d'assurance-maladie ont littéralement explosées ces dernières années. Toujours pour des questions financières, ce patronat, aux pratiques particulièrement brutales, n'hésite pas, comme il y a 15 jours, à faire travailler son personnel à des températures de -15 degrés, sans pauses ni habits de protection réglementaires, ou, à l'instar de l'entreprise Perret Construction, à soumettre ses employés en fin de carrière à des procédures d'évaluation déloyales pour les licencier comme des malpropres. Pour compléter ce sinistre tableau du secteur de la construction à Genève, les droits syndicaux sont régulièrement attaqués. Tout récemment encore, le vice-président de la SSE, Frédéric Gros, a diligenté une enquête au sein de son entreprise, Bertolit SA, et a exigé des travailleurs qu'ils le renseignent sur le nom de leur syndicat et le montant de leurs cotisations.

En réponse à la lettre de protestation que lui ont adressée les syndicats au sujet de ces questions inquisitoires et antisyndicales, Frédéric Gros a eu l'outrecuidance de les justifier par une politique d'entreprise visant à maintenir les emplois. Réponse hallucinante de mauvaise foi et proprement scandaleuse de la part d'un dirigeant patronal de ce niveau.

Alors oui, les temps ont changé ! Mais n'en déplaise à ces Messieurs de la SSE et du GGE, en défaveur exclusivement des travailleurs qui subissent pressions, menaces sur l'emploi et précarité par la faute de politiques patronales iniques, pour ne pas dire scélérates dans certains cas !

Les syndicats SIT, SYNA et UNIA, par leurs actions de blocage de chantiers aujourd'hui, lancent un avertissement clair aux patrons : ils sont plus que jamais déterminés à stopper la déréglementation des conditions de travail sur les chantiers et à obtenir de nouvelles protections en faveur des travailleurs.

Ils exigent des représentants de la SSE et du GGE qu'ils prennent leurs responsabilités et acceptent d'ouvrir immédiatement de vraies négociations sur la limitation du travail temporaire et l'augmentation du pouvoir d'achat des maçons.

Pour plus d'informations:

Thierry Horner – SIT, responsable du Gros-Œuvre, 078 751 24 40

Carlos Massas – Syna, responsable du Gros-Œuvre, 076 440 30 39

José Sebastiao – Unia, secrétaire co-responsable du Gros-Œuvre, 079 717 11 98

Yves Mugny – Unia, secrétaire responsable du secteur de la Construction, 079 293 11 61